



Comité des services communautaires et de protection

Procès-verbal 17

Le vendredi 26 mars 2021

9 h 30

Participation par voie électronique

La participation à cette réunion a eu lieu par voie électronique, conformément à l'article 238 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, dans sa version modifiée par le projet de loi 197, soit la *Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19*.

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
 - 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront normalement présentés au Conseil le 14 avril 2021 dans le rapport no 17 du Comité des services communautaires et de protection.*

Présent :

Président : conseiller M. Luloff
Vice-président: conseiller K. Egli
Conseillers : D. Deans, L. Dudas, E. El-Chantiry, T. Kavanagh,
T. Tierney, M. Fleury, C. McKenney, C. Kitts, C. A. Meehan

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Minutes 16 - 18 February 2021

CONFIRMÉ

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

DIRECTION DE L'ÉQUITÉ DES GENRES ET DES RACES, DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

1. STRATÉGIE SUR LA CONDITION FÉMININE ET L'ÉQUITÉ DES GENRES –
CADRE DE TRAVAIL 2021-2022

ACS2021-CSS-GEN-0002

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil municipal d'approuver la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres et le Cadre de travail 2021-2022 joints au présent rapport à titre de documents 2.

Suzanne Obiorah, directrice du Service de l'équité des genres et des races, de l'inclusion, des relations avec les Autochtones et du développement social, formule des remarques introductives sur le rapport. Elle présente Sawsan Al-Refaei, spécialiste de la condition féminine et de l'équité des genres, qui donne une présentation PowerPoint. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Après la présentation, le Comité reçoit les intervenants suivants :

1. *Erin Leigh – Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes – Elle remercie le personnel pour son travail au nom du groupe de travail. Le personnel de la Ville a travaillé fort, et l'engagement communautaire était bon. Elle souhaite voir des changements concrets dans la phase 2, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la santé et du bien-être communautaires, et le renforcement de l'inclusion des genres. Le Conseil doit s'assurer que la phase 2 est audacieuse, qu'elle mobilise la communauté et qu'elle respecte les principes de responsabilisation. Il n'y aura pas de financement additionnel pour la phase 1, mais il sera nécessaire d'en avoir pour la phase 2.
2. Marie-Josée Houle – Action-Logement – Elle remercie le personnel pour son travail, qui l'a fait s'interroger sur le secteur du logement et l'application d'une optique d'équité et d'inclusion des genres (femmes, pauvreté, personnes racisées, personnes fuyant la violence familiale, et diversité de genre). Il y a plus que l'abordabilité et le nombre de chambres, et il faut garder cela en tête au moment de prendre en considération les effets de la mise en œuvre du plan de logement et de lutte contre l'itinérance.

[Les personnes dont le nom est marqué d'un astérisque (*) ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés au greffe municipal.]*

Le Comité reçoit des observations écrites à la suite d'une réunion conjointe du Comité consultatif sur l'accessibilité et du Comité consultatif sur les services en français tenue le 23 mars 2021.

La conseillère Kavanagh, agente de liaison du Conseil municipal pour la condition féminine et l'équité des genres, remercie la conseillère Deans et le conseiller McKenney pour le travail accompli au fil des années afin de mettre à l'avant-plan les questions concernant les femmes. Elle souligne l'importance de ce rapport, qui est un bon début.

La conseillère Deans pose des questions sur les politiques et la formation de la Ville sur la violence et le harcèlement contre les femmes. Valerie Turner, directrice générale des Services novateurs pour la clientèle, mentionne que la

campagne comprend plusieurs initiatives, dont des formations obligatoires portant notamment sur la violence, le harcèlement et le respect en milieu de travail.

Plusieurs mesures doivent être prises, et toutes représentent des priorités dans le plan stratégique. Il faut coordonner les stratégies par l'entremise du secrétariat pour passer à l'action; faire rapport à l'équipe de la haute direction pour s'assurer d'avoir une perspective de responsabilité directe; et aller de l'avant afin de veiller à ce que tout soit mis en œuvre.

La conseillère Kavanagh présente une instruction au personnel, qui est acceptée par le Comité.

La recommandation du rapport est ADOPTÉE telle quelle.

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

Que, dans la deuxième phase du *Cadre d'intervention*, on demande au personnel de trouver les ressources qui permettront de mettre en œuvre d'importants changements et, en collaboration avec les organismes communautaires, de créer de solides mécanismes de responsabilisation internes et externes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 11 h.

Coordonnateur du comité

Président